

## Edito de M. le Maire



Voilà un an que nous nous débattons avec une pandémie qui met en difficulté bon nombre de secteurs économiques comme notre vie sociale, notamment celle des plus jeunes. En effet, il est difficile pour nos associations comme tous autres acteurs de la cohésion sociale d'œuvrer correctement au quotidien.

Ceci étant, la Municipalité redouble d'efforts pour donner un peu d'oxygène et de baume au cœur en maintenant autant que possible les services et les activités pour les talangeois. Les efforts sont tout aussi intenses pour ce qui est de faire battre le cœur démocratique de notre ville.

C'est donc dans un contexte particulier et dans une conjoncture qui demeure délicate pour les communes, que les orientations définies dans le budget primitif 2021 ont été votées à l'unanimité par le Conseil Municipal. C'est un acte fort de la vie démocratique locale.

Ce budget traduit la volonté exprimée au travers du programme municipal de poursuivre les efforts d'amélioration du cadre de vie, de protection de l'environnement, tout en renforçant les moyens pour

la citoyenneté, la prévention et la sécurité dans notre commune. Ces efforts seront menés pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive sans augmentation des taux d'imposition communale.

Ce mois d'avril sera aussi l'occasion de se retrouver les manches pour notre cadre de vie avec la première édition de la semaine de l'environnement.

Faute d'autorisation préfectorale, la Donnerie et les ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement, prévus initialement, ne pourront avoir lieu.

La Municipalité ne baisse pas les bras pour autant et a décidé de maintenir l'opération de nettoyage «Plus Belle Ma Ville».

Enfin, nous pouvons nous satisfaire de l'aboutissement d'une étape importante dans le projet de halte fluviale à Talange. La Communauté de Communes a validé le financement de l'infrastructure, à l'unanimité, pour un coût de 1,7 M. d'€. Cet équipement fait figure de véritable opportunité pour développer l'attractivité de tout un territoire avec notamment les destinations Walygator, le site touristique d'Amnéville, Marques Avenue ou encore Ralph Lauren à Talange.

Patrick ABATE

## Environnement

## #PlusBelleMaVille du 18 au 25 avril

La Préfecture de Moselle a interdit l'organisation de la semaine de l'environnement sous sa forme initiale bien que prévue en extérieur. Néanmoins la municipalité maintient et adapte l'opération «Plus belle ma ville».

### Comment faire ?

#### Etape 1

**Vous pouvez retirer du matériel de ramassage** (sacs poubelles, masques et gants), à l'arrière de la Mairie.

#### Etape 2

**Procédez au ramassage** en veillant à respecter les gestes barrières et en petit groupe. Veillez à votre sécurité, ne vous mettez pas en danger inutilement. Soyez visibles et portez toujours des gants.

#### Etape 3

**Prenez des photos** (avant/après, quantités ramassées...) et publiez les sur les réseaux sociaux avec le hashtag **#PlusBelleMaVille**

#### Etape 4

**Apportez les déchets au point de collecte**, un container sera installé derrière la Mairie.

Vous souhaitez en tant que citoyen faire un geste pour la planète et rendre votre ville plus propre ? C'est le moment !

Renseignements : 03 87 70 87 80  
mairie@mairie-talange.fr



## Budget communal 2021 de la ville de Talange

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire a soumis au vote du Conseil Municipal le Budget Primitif 2021, élaboré sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB). Il s'agit d'un des actes majeurs de la vie communale qui traduit les orientations politiques de la Municipalité.

### Contexte général

Dans un contexte de ralentissement de la croissance, les collectivités locales continuent d'être lourdement mises à contribution. Depuis plusieurs années, la baisse des dotations de l'Etat pèsent dans les finances publiques qui plus que jamais sont mobilisées au premier plan dans l'effort national de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Les dotations de l'Etat, à savoir, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) constituent une manne importante pour notre commune.

Pour ces seules dotations, la ville de Talange a essuyé une perte cumulée de 549 320 € sur les 6 dernières années.

La réforme de la taxe d'habitation prive les collectivités de toute visibilité à court terme car rien n'indique encore à l'heure actuelle que le dispositif de compensation par l'Etat sera pérenne.

Cependant malgré ce contexte, la Municipalité anticipe l'évolution des besoins pour notre ville et ses habitants avec, d'une part, un aménagement urbain s'inscrivant dans une démarche ambitieuse, à la fois environnementale et créatrice d'espaces nouveaux. Il s'agit également d'accorder une place importante à la citoyenneté, à la prévention et à la sécurité. La ville a décidé de poursuivre avec détermination l'action engagée, en intensifiant ses efforts dans la conduite de projets structurants tout en maintenant la qualité des services publics locaux.

### Budget

Un budget communal est composé de 2 sections. La section de **fonctionnement** et la section d'**investissement**. On retrouve dans chacune de ces parties, des recettes et des dépenses.

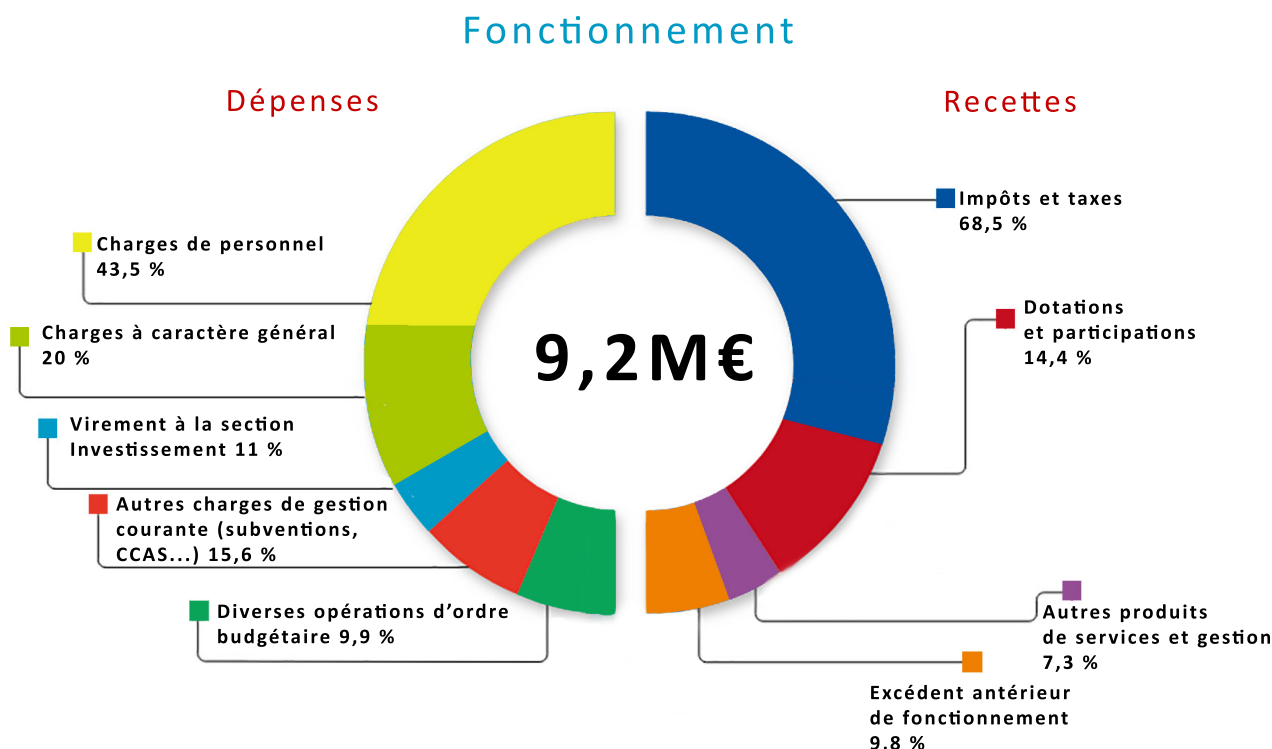
#### ► Budget de fonctionnement

##### Les dépenses de fonctionnement correspondent :

- aux charges de personnel (se maintiennent à un niveau stable dans la moyenne des villes de notre strate) ;
- aux charges de gestion courante ; électricité, assurances, travaux d'entretien...
- aux subventions versée au Centre Communal d'Action Sociale et aux associations ;
- aux charges financières composées principalement de remboursements des emprunts...

##### Les recettes de fonctionnement correspondent :

- à la fiscalité propre : taxe d'habitation, foncière (à Talange, les taux sont dans la moyenne nationale)...
- aux dotations et compensations versées par l'État ;
- aux ressources propres : recette provenant des services municipaux, culturels...



## Budget d'investissement

L'équipe municipale a décidé de poursuivre ses objectifs : favoriser l'émancipation de nos jeunes par la culture, le sport, les respect mutuel, le développement de la citoyenneté et améliorer continuellement les conditions d'éducation au sein des établissements scolaires.

**Les changements de préoccupations liés à la crise sanitaire constituent une opportunité d'amplifier l'action municipale sur les grands axes définis par le programme municipal et en particulier :**

- L'utilisation du droit de préemption pour repenser la ville de demain, avec des espaces urbains naturels et des solutions de stationnement supplémentaires

- Le renforcement de la politique de prévention/citoyenneté par le biais d'une concertation renforcée avec les acteurs de l'encadrement de la jeunesse, la justice et les forces de l'ordre

- La mise en oeuvre de moyens supplémentaires en matière de sécurité

**Les dépenses correspondent principalement :**

- aux grands projets (entrée de ville, rue Croizat, rue de l'Usine, morgue...);

- aux investissements structurels (entretien de la voirie et des bâtiments communaux, mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, renouvellement du matériel des services...);

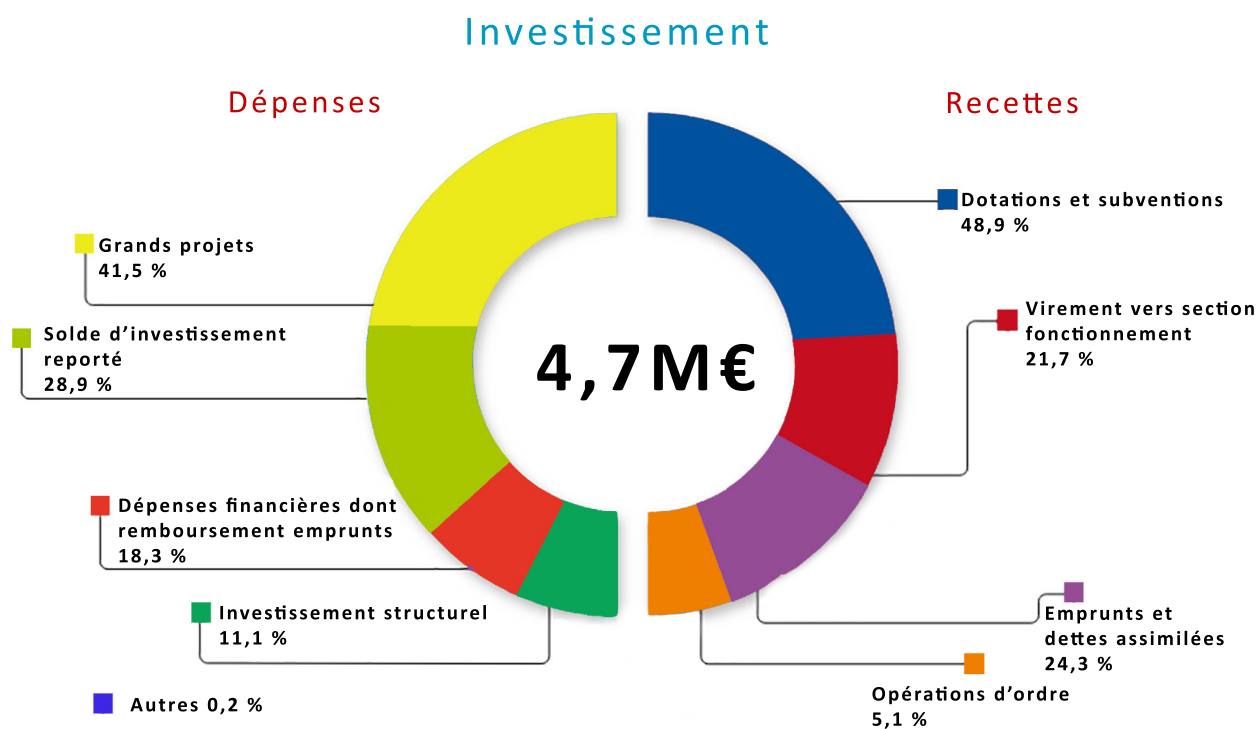
- aux opérations financières (capital des emprunts);

**Les recettes d'investissement correspondent principalement:**

- à l'autofinancement (issu de la section de fonctionnement);

- aux subventions;

- à la stratégie foncière.



## LES PRINCIPAUX OBJECTIFS BUDGÉTAIRES COMMUNAUX

- le **maintien** du niveau des taux d'imposition locaux pour **11<sup>ème</sup> année consécutive**,

- l'accentuation de la **maîtrise foncière** pour l'amélioration du cadre de vie,

- la mise en oeuvre d'une politique de développement de la **citoyenneté, la prévention et la sécurité**,

- la **maîtrise de l'endettement**, qui se situe sous la moyenne nationale et sur lequel la Municipalité peut s'appuyer grâce à des taux exceptionnellement bas,

- la maîtrise du fonctionnement des services municipaux et de notre **capacité d'autofinancement**,

- la poursuite du soutien actif au dynamisme associatif par la **conservation des subventions** et aides indirectes.

**0%**

Augmentation du taux communal de la taxe foncière pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive

**1 000 000€**

Autofinancement :  
Transfert de la section  
« Fonctionnement »  
vers « Investissement »

### Le Domaine du Port n'aura jamais aussi bien porté son nom !

Une étape très importante du projet de construction d'une halte fluviale à Talange a été franchie ce 25 mars. Le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité le financement de la future infrastructure qui devrait comporter une soixantaine de places.

Ce projet, d'un montant prévisionnel d'1,7M€, sera financé à hauteur de 1,4M€ par la Communauté de Communes Rives de Moselle.

La ville de Talange assurera quant à elle la sécurité sur ce site. Une convention devrait voir le jour en ce sens.

Le quartier des Usènes et le Domaine du Port vont ainsi pouvoir compter la seule halte fluviale de notre territoire intercommunal, sur laquelle pourra s'appuyer la stratégie de développement de l'attractivité de notre territoire intégrée par «Destination Amnéville». Un territoire qui compte un site touristique et thermal, un parc d'attractions, une partie d'un itinéraire européen de voies vertes, de nombreux commerces et restaurants...

Avec une cinquantaine de places pour les bateaux et une dizaine pour les péniches, cette halte devrait non seulement attirer une clientèle de passage de courte durée, mais aussi une clientèle touristique de longue durée.



### Une page historique se tourne avec la dépose du pont SNCF

230 tonnes d'acier, plus de 100 ans, des milliers de piétons, cyclistes, ouvriers, riverains l'ont emprunté...

Le pont SNCF, fermé depuis plusieurs années, qui enjambait la voie ferrée du fond de la Rue de l'Usine jusqu'aux actuelles friches qui accueillait jadis un site sidérurgique, a été déposé le 1<sup>er</sup> mars dernier par la société Cardem et les techniciens de la SNCF.

Les culées qui soutenaient la structure étant en bon état, elles ont été conservées et pourront servir à l'installation, à terme, d'une nouvelle passerelle, beaucoup plus légère, qui permettrait de relier le territoire d'Est en Ouest (Rives de Moselle - Pays Orne-Moselle) en mode doux (piétons, cyclistes...).



## Cadre de vie

Plantation d'arbres à l'entrée de la ville ▶



## Embellissement de la ville

L'embellissement de la ville se poursuit avec la plantation d'arbres le long des complexes hôteliers sur la RD55bis par la société Créa'végétal. L'objectif de ce projet est de valoriser l'aspect visuel, esthétique et écologique des abords de la sortie autoroutière. Le choix des végétaux est important afin de marquer les saisons visuellement. Il l'est également d'un point de vue écologique pour créer un écosystème et une biodiversité tout en tenant compte des interactions entre les différents végétaux.

▼ Parterre dans la rue de Metz



▲ Paillage des espaces verts



Elagage d'arbres dans la ville et les écoles ▶



Une vaste opération d'élagage s'est déroulée dans toute la ville. Pendant les vacances scolaires, les Services Techniques, les sociétés BK et Marchetti ont procédé à la coupe d'arbres. Les Services Techniques continuent au quotidien le nettoyage et le façonnage des parterres à différents endroits de la ville. Le broyage des branches réalisé a, par ailleurs, servi à produire des copeaux qui garnissent en partie les parterres communaux.

## Travaux

### Rappel des principaux travaux réalisés et en cours ces dernières semaines...

#### Aménagement du parking au fond de la Rue de l'Usine

Le parking du fond de la rue de l'Usine est désormais ouvert et son accès est gratuit.

Pour rappel, cette plateforme de 4500m<sup>2</sup> propose un nouvel espace de stationnement. Cet espace, entièrement réalisé sur un mode d'infiltration naturelle, sera sécurisé par vidéosurveillance, éclairé par 3 mats aux normes d'accessibilité et comprendra 2 accès (entrée/sortie) avec portiques. Un chemin de promenade, sécurisé par des roches, a été créé en bordure du parking, des espaces verts et des petits équipements publics sont prévus à l'aménagement.

#### Rebouchage des nids-de-poule

Le gel et le dégel constituent les principales causes d'apparition des nids-de-poule sur la chaussée. Suite aux épisodes hivernaux, de nombreuses ornières sont apparues sur les chaussées talangeoises.

L'entreprise ATP de Woippy est intervenue et a procédé au rebouchage des nids-de-poule dans la ville.

Une nouvelle technique a été employée : elle consiste à utiliser de la résine bitumineuse coulée à chaud qui est plus pérenne dans le temps que du macadam à froid.

#### Comment cela fonctionne ?

Les nids-de-poule sont chauffés pour assécher la cavité et assurer une accroche maximale de la résine bitumineuse, coulée à chaud à l'aide d'un fondeur malaxeur.



Parking au fond de la Rue de l'Usine



Rebouchage des nids-de-poule

## Services municipaux

### Formation au maniement du bâton de défense pour la Police Municipale

Les Policiers Municipaux doivent se former aux techniques de maniement des bâtons de défense. Cette formation est obligatoire et doit se tenir au moins deux fois par an.

Les sessions qui auront dorénavant lieu au Dojo des Arts Martiaux de Talange regrouperont quatre fois par an les agents de la municipalité, mais aussi des policiers municipaux provenant de villes avoisinantes, une belle façon d'échanger et de faire vivre les partenariats entre les différentes Polices Municipales.

Tout ce beau monde a été accueilli par la Conseillère Municipale déléguée à la Sécurité qui a profité de l'occasion pour leur souhaiter une bonne formation.



### Inscription - Écoles maternelles

Les inscriptions dans les écoles maternelles pour l'année scolaire 2021-2022 ont commencé. Sont concernées :

- Ecole «*Le Breuil*»
- Ecole «*Eugénie Cotton*»
- Ecole «*Irène Curie*»
- Ecole «*Elsa Triolet*»
- Ecole «*Emile Zola*»

► Télécharger le dossier d'inscription à compléter sur le site officiel de la ville, [www.talange.com](http://www.talange.com).

► Le déposer à l'école concernée en présentant les **pièces suivantes** : livret de famille, carnet de santé de l'enfant ou attestation de vaccination, justificatif de domicile (facture électricité ou gaz) et le cas échéant, la dérogation de secteur et du certificat de radiation.



### Masques dans les écoles élémentaires

La Municipalité a décidé de distribuer à nouveau des masques à chaque élève scolarisé en école élémentaire à Talange (du CP au CM2).



Virginie MAAS, Adjointe au Maire, s'est rendue dans les écoles Jean Burger et Jean-Jacques Rousseau afin de remettre aux directeurs, M. COMANDINI et Mme KIRCHER, les masques qui ont été distribués en classe par les enseignants.

Au total en un an, la commune a dépensé, en raison de la crise sanitaire et pour les écoles, 28000 € en masques, 16200 € en gel désinfectant et lingettes et 17200 € en produits d'entretien.

### Des contes pour les écoles maternelles

Dans le cadre du Contrat d'Éducation Artistique et Culturelle à Talange, la conteuse Léa Pellarin est passée dans les écoles maternelles qui n'ont pas eu la chance de pouvoir mettre en place un projet avec un artiste cette année.

Elle y a présenté ses contes d'«*Au fond des bois*», peuplés de grands arbres, de petites graines, de petites bêtes et de plus «*féroces*», rythmés par les saisons et par les sons des instruments du monde qui l'accompagnent.

Les élèves se sont laissés guider avec bonheur sur le sentier de la forêt, et n'ont pas hésité à participer !



### Atelier de création de livres illustrés

L'illustratrice Claire PELOSATO est intervenue dans les classes de Mme GRZEJSZCZAK (CP-CE1) et de Mme CLAUDE (CE1-CE2) à l'école Jean Burger dans le cadre du Contrat d'Éducation Artistique et Culturelle.

Pendant deux jours, les élèves ont suivi un atelier de création de livre illustré. Ils ont d'abord découvert son métier : les livres qu'elle a illustrés et lus en classe, ses dessins originaux, les différentes techniques employées... Puis, à partir d'une scène, dessinée au tableau par l'artiste, les enfants ont imaginé leur propre scénario, qu'ils ont illustré à l'intérieur de six vignettes découpées et assemblées dans une couverture cartonnée.

La rencontre avec l'artiste a été riche, et les enfants ont pu comprendre qu'avec un petit coup de pouce, chacun(e) est capable de créer facilement son propre livre !



## Mobilité

### Aide à l'achat de vélo

Dans le but d'encourager l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens, la Communauté de Communes Rives de Moselle instaure un dispositif de subventionnement pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion.



### Les vélos éligibles sont les suivants :

- Les vélos à assistance électrique.
- Les vélos cargos.
- Les vélos classiques (cadre fixe ou pliants).

### Vélo à assistance électrique, vélo cargo ou vélo pliant :

- 20 % du prix d'achat TTC du vélo plafonné à 200€ sans conditions de ressources.
- Pour les vélos de fabrication française : 20 % du prix d'achat TTC du vélo plafonné à 300€ sans conditions de ressources.

### Vélo classique :

- 20 % du prix d'achat TTC du vélo plafonné à 100€ sans conditions de ressources.
- Pour les vélos de fabrication française : 20 % du prix d'achat TTC du vélo plafonné à 150€ sans conditions de ressources.

### Toutes les informations et renseignements :

<https://www.rivesdemoselle.fr>

Tiffany AUBRY - t.aubry@rivesdemoselle.fr - 03 87 51 40 59

### ÉQUIPEMENTS À VÉLO

**OBLIGATOIRES**

**RECOMMANDÉS**



## Vaccination

### Réservation de créneaux pour la vaccination

Le CCAS de Talange a obtenu la possibilité de réserver des créneaux de vaccination auprès de la Préfecture, dans les hôpitaux messins (le nombre de créneaux est malheureusement toutefois limité).

### Ces créneaux sont réservés uniquement pour les Talangeois(e)s :

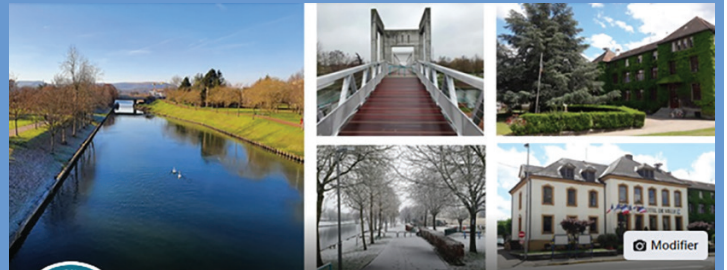
- > de + de 55 ans
- > de 50 à 54 ans inclus souffrant de comorbidités et munies impérativement d'un certificat médical

### Comment faire ?

- ▶ Vous appelez le C.C.A.S. pour vous inscrire au 03 87 71 82 90 de 9h à 12h,
  - ▶ Vous êtes recontacté(e) pour être informé(e) de votre créneau de rendez-vous dans un centre de vaccination,
  - ▶ Il ne vous reste plus qu'à vous rendre à votre rendez-vous de vaccination le moment venu.
- Le C.C.A.S. reste attentif aux difficultés que vous pourriez rencontrer.



Vous êtes plus de 2000 à aimer notre page Facebook @Talangeofficiel et plus de 2200 abonnés, la Municipalité vous en remercie sincèrement. Merci à vous tous pour votre confiance, votre fidélité et votre soutien !



Talange

@Talangeofficiel - Services publics & administration

2000  
J'aime  
MERCI  
DE VOTRE  
SOUTIEN

